Les Chambres rentreront mardi prochain

M. Fernand Bouisson sera réélu président

Les vacances parlementaires du nouvel an, seront cette année de courte durée C'est en effet, le second mardi de janvier, soit le 8, que selon les termes mêmes de la constitution, le Parlement doit se réunir pour ouvrir sa session ordinaire qui dure au minimum 5 mois.

Après l'allocution d'usage du doyen d'âge, M. SIBILLE, l'assemblée procédera au renouvellement annuel de son bureau.

One ne prévoit cette fois, aucun changement sauf pour quelques postes de secrétaires qui sont répartis à tour de rôle entre les groupes. M. Fernand BOUISSON, président sortant, à qui tous les députés rendent hommage pour son impartialité, sa fermeté et son autorité sur toute la Chambre, n'aura pas de concurrent. L'accord se fera aisément aussi, semble-t-il, sur les noms des quatre vice-présidents sortants L'installation du bureau définitif aura lieu vraisemblablement le jeudi 10, et devrait être suivie du règlement de l'ordre du jour, mais, en raisnn des circonstances particulières, il est probable qu'il en sera ainsi. Il est probable que sitôt après le débat sur les interpellations de politique générale qui, à la demande de M Poincaré, s'ouvrira immédiatement. Le chef du gouvernement voudrait savoir dans quelles conditions il peut compter sur le concours du groupe radical-socialiste, et, sur quels points il se trouverait en désaccord avec lui.

Sous ce rapport, un ordre du jour récemment voté par le groupe fait apparaître une sérieuse divergence de vues, quant à la procédure suivie pour les articles 33 à 43 et qu'au fond même des dispnsitions prévues par le gouvernement, dans les textes à l'égard des congrégations missionnaires et de la dévolution des biens d'églises En outre, au cours de ce débat, M R. POINCARE eura l'occasion de soumettre à l'assemblée, le plan de travail qu'il lui proposera pour compléter l'œuvre de redressement financier, entreprise sous son égide par la Chambre précédente, et poursuivi sous cette législature par le vote de la loi de stabilisation, celui de la loi Loucheur et celui du budget en temps utile pour éviter tout douzième provisoire

Parmi les textes qui seront proposés par le Gouvernement, à l'autorité de l'Assemblée on a déjà signalé ceux qui concernent les chemins vicinaux, l'aménagement des lotissements, le statut de la radio-diffusion.

Les projets qui seront mis en délibération devant la Chambre

Parmi les projets ou propositions de loi qui sont dès à présent, en état d'être mis en délibération devant la Chambre, figurent ceux qui concernent :

1° La mise en chantier de la 2e tranche du programme naval.

2° Le statut naval.

3° Le texte retour du Sénat concernant la répression de l'espionnage.

4° Le projet de ratification de l'accord commercial franco-allemand du 17 août 1928 et le projet modifiant certains droits de douane en exécution de cet accord.

5° La proposition de M Chabrun, étendant aux fonctionnaires le droit syndical.

D'autres affaires sont actuellement soumises à l'examen des commissions, celles-ci étant sujettes à renouvellement au cours du mois de janvier En ter lieu il faut signaler le collectif de décembre qui comporte l'ouverture et l'annulation de nombreux rédits, des dispositions spéciales en faveur des sinistrés des régions libérées, ainsi que les fameux articles 33 à 43 anciennement 70 et 71, de la loi de finances.

La chute d'un autocar dans une rivière en Belgique

Quatorze ouvriers ont été noyés

Il y a eu quatorze blessés dans l'accident qui s'est produit sur la route de Comblain et au cours duquel un autocar est tombé dans l'Ourthe.

Les efforts faits pour retirer de l'eau les cadavres ont continué toute la nuit, en présence du Parquet. Trois corps ont été dégagés et remontés. Un détachement du génie a été requis.

Hier matin, on est parvenu à démolir la toiture de l'auto-car. L'émotion est grande dans toute la région des carrières de l'Ourthe.

Des scènes déchirantes se sont produites sur les lieux de l'accident.

LES VICTIMES DU FROID

On a trouvé, dans un pré, à Survie, le cadavre de M. Emile Prieur, âgé de 61 ans, mort d'une congestion causée par le froid.

D'autre part, M. Gustave Pottier, âgé de 57 ans, journalier à Louvières, a été trouvé mort dans un herbage. On croit qu'il a succombé également à une congestion causée par le froid.

A. Marchandier LILLE 11 Rue Pierre-Poul. TSF

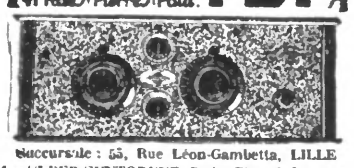

Succursale : 55, Rue Léon-Gambetta, LILLE

Le SUPER-SYNTODYNE Radio-Elna 6 Lampes, à CADRE ou ANTENNE réduite, distance de loin tous ses concurrents. Le plus grand effort qui ait été fait avec succès pour le SUPER à la portée de tous. Présentation impeccable, satisfait les plus exigeants, garanti un an. — PRIX RECORD : 595 francs. Hâtez-vous, car la première série s'épuise rapidement.

CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATUIT

Depôts : à Tourcoing, Serrure-Ersant, 79, r. du Blaze — à La Madeleine, Quiclet, 46, rue Fontaine

L'aviateur Demongeot blessé dans une collision entre une auto et un camion

Le lieutenant de vaisseau Demougeot, affecté au centre aéronautique maritime d'Orly, en qualité de chef de division de convoyage, se rendait, hier matin, au centre d'Orly dans sa voiture auto. Il roulait à une assez vive allure sur la route de Fontainebleau, lorsqu'à 150 mètres environ de l'entrée du centre, vers 8 h. 30, il entra en collision avec un camion qui se trouvait arrêté sur le côté de la route.

Le choc fut très violent. Le lieutenant de vaisseau Demougeot perdit connaissance, et, fut transporté à l'infirmerie du centre où il reçut les soins du médecin chef de service. L'aviateur est blessé au visage. Il a eu une très forte commotion et n'a pu se rappeler les circonstances dans lesquelles survint l'accident.

On n'a constaté aucune fracture et son état inspire actuellement peu d'inquiétude.

L'aviateur Demougeot est le pilote d'hydravion qui assura la liaison aérienne entre le paquebot « Ile-de-France » et les côtes française et américaine.

Un avion américain tente de battre le record de durée

On mande de Los Angeles : A 0 h. 50, l'avion américain qui tente de battre le record du monde de durée avec ravitaillement en vol, tenait toujours l'air, ayant, avec un vol de 65 h. 25, déjà battu le record du monde détenu par le Belge Grooy Groenen, avec 60 h. 07.

Un Tourquennois, mutilé de guerre, se brûla la cervelle à Wasquehal

Dans la matinée de vendredi, vers 9 heures M. Joveneaux, cultivateur, au Cartelot, a découvert à Wasquehal, le corps d'un individu qui s'était donné la mort en se brûlant la cervelle. Les gardes prévenus aussitôt, se rendirent sur les lieux avec les gendarmes de Roubaix qui étaient justement en tournée dans la commune.

Le désespéré qui s'était tiré une balle de revolver derrière l'oreille droite a vraisemblablement était tué sur le coup, et son corps gisait contre une haie séparant la pâture et un champ de Mme veuve Joveneau-Toulemonde.

Dans ses poches on découvrit des papiers ainsi qu'un livret de pension de victime civile de la guerre, permettant d'établir son identité. Il s'agissait d'un nommé Théron Louis Auguste, né à Pontru (Aisne), le 14 février 1882, exerçant la profession de berger, et dont le dernier domicile connu est 26, rue Cornet à Tourcoing. Il habita également 80, rue de Gand, dans la même ville.

Le revolver se trouvait sur sa poitrine. Il contenait encore quatre cartouches dont deux percutées ainsi que deux douilles des balles tirées.

Ajoutons que Théron, qui a la main gauche sectionnée, blessure reçue pendant l'occupation allemande, était titulaire d'une pension d'invalidité de 20 % comme victime civile de la guerre.

Le corps a été transporté à la morgue après les constatations légales et a été examiné par M. le docteur Roussel.

La 10e journée de la grève des mineurs du bassin de la Loire

La dizième journée de la grève des mineurs a vu les reprises s'accentuer.

Rien que pour le poste du matin, les rentrées atteignaient 668.

A la rentrée du poste de 14 heures, au puits Villiers, une centaine d'Algériens massés aux abords des portes ont été dispersés par les gendarmes.

La majoration des salaires des ouvriers mineurs du bassin de la Sarre

L'Administration des Mines Domaniales de la Sarre a décidé de majorer, à partir du 1er janvier 1929, les salaires des ouvriers mineurs de 3,6 à 4 % suivant les catégories. Elle a d'autre part, ainsi qu'il a été procédé déjà dans d'autres bassins, modifié le régime des salaires à la tâche, supprimant la partie fixe du salaire des ouvriers occupés à l'abatage du charbon.

Les secrétaires des syndicats ont estimé insuffisante l'augmentation indiquée ci-dessus et, protesté contre le nouveau régime des salaires à la tâche.

Pour manifester leur mécontentement, ils ont engagé les ouvriers à restreindre le rendement.

COUR D'APPEL DE DOUAI

La triple affaire de diffamation de Lens

Nous avons relaté les débats de cette affaire provoquée par des incidents violents survenus au cours de la dernière campagne électorale dans la circonscription de Lens entre M. Thellier de Poncheville, candidat d'Union nationale d'une part et MM. Jacques Louart, député-maire socialiste de Sallaumines et Sébastien Andrieux conseiller municipal de cette localité, d'autre part.

M. Louart avait été condamné correctionnellement à 100 francs d'amende, à cinq insertions du jugement et à verser 10.000 fr. de dommages-intérêts à la partie civile.

M. Andrieux, lui, à 50 fr. d'amende, à trois insertions et à 1.000 fr. de dommages-intérêts.

Quant à M. Thellier de Poncheville, poursuivi lui aussi sur la plainte de M. Louart, il avait été relaxé du chef d'injures et le tribunal pour le grief de diffamation s'était déclaré incompétent, avant estimé que le maire de Sallaumines avait été pris à partie en tant que magistrat municipal.

La Cour e rendu son appel hier vendredi.

Elle a maintenu les amendes et les insertions prononcées en première instance, mais *elle a réduit à 5.000 francs les dommages-intérêts à la charge de M. Louart et à 500 francs ceux concernant M. Andrieux. La Cour, d'autre part, a confirmé l'acquittement de M. Thellier de Poncheville quant au chef d'injures et elle s'est déclarée incompétente sur l'inculpation de diffamation.* M. Louart ayant été mis en cause comme maire de Sallaumines, c'est à la Cour d'assises qu'il convient donc d'avoir recours.

LE SCANDALE DE LA " GAZETTE DU FRANC "

M. de Breteuil mis hors de cause

M. Giard, juge d'instruction, a poursuivi hier matin l'audition de divers témoins dans l'affaire de la « Gazette du Franc ». Hier, M. de Breteuil, entendu par le magistrat, lui avait déclaré qu'il avait connu M. Lazare Bloch par l'intermédiaire de M. Eugène Colombier, ancien valet de chambre de son père, durant quatorze ans Or, M. Colombier, dans sa déposition — car il est inculpé pour ses souscriptions fictives — avait déclaré de son côté que c'était par l'intermédiaire de M. de Breteuil qu'il était entré à la « Gazette du Franc ».

D'autre part, des renseignements particuliers avaient appris au juge que M. Colombier était le mari de la mère de Mme veuve Brunet, amie de M. Lazare Bloch. Il sembla donc au magistrat, assez bizarre que M Colombier ait eu besoin de M. de Breteuil pour se faire présenter à M. Lazare Bloch, alors qu'il était, en quelque sorte, son beau-père.

C'est pourquoi, hier matin, il avait convoqué à son cabinet, MM. de Breteuil et Colombier.

— Vous m'avez déclaré, a-t-il dit, M. Colombier, que c'était par l'intermédiaire de M. de Breteuil que vous aviez connu M. Lazare Bloch. Est-ce exact ? N'êtes-vous pas par ailleurs, presque le beau-père de M. Lazare Bloch ?

— En effet, répondit M. Colombier, mais je voulais savoir les dessous de l'histoire.

— Il n'était pas utile pour cela, repartit M. Giard, d'aller trouver M. de Breteuil.

Voyant que les renseignements qu'il fournissait au magistrat ne suffisaient pas, M Colombier se décida à dire la vérité :

— J'étais en relations avec M. Lazare Bloch, déclara-t-il en substance. Un jour, celui-ci me fit venir. « Je désirerais avoir M. de Breteuil dans mes Conseils d'administration, me dit-il. Ne vous serait-il pas possible de me l'amener ? ». Je lui répondis qu'il était assez difficile à un ancien valet de chambre de demander une telle chose à un patron. « Ce sera facile, répartit M. Bloch, dites-lui donc que vous êtes désireux d'entrer à la « Gazette du Franc » et demandez lui de venir me voir pour vous recommander. Lorsqu'il sera dans mon bureau, j'en fais mon affaire ».

M. Colombier fit ce que lui demandait M. Lazare Bloch et M. de Breteuil alla trouver M. Bloch qui, sans peine, le persuade qu'il aurait tout intérêt à entrer dans les différentes affaires de Mme Hanau C'est ainsi que M. de Breteuil souscrivit cinq cents actions de 100 francs à l'intéressé.

Cette confrontation a mis en évidence la duplicité de M. Lazare Bloch et la bonne foi de M. de Breteuil.

Un ancien médecin tua ses 2 fils

On mande de Belleville (Ontario) : Un ancien médecin de Londres, nommé Wells, qui était venu, il y a 5 ans, s'établir au Canada, a été arrêté pour avoir tué ses deux fils, et blessé volontairement son beau-frère d'un coup de revolver.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51). — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue.

UN VIOLENT INCENDIE DANS UNE CAVE

Hier, vers 19 heures, un feu de cave s'est déclaré à la Fonderie de la Fosse aux Chênes, rue Turgot, 105.

Le feu, qui s'était déclaré dans un tas de modèles en bois, situé dans la cave, s'est communiqué ensuite au plancher, qui était recouvert d'une couche de ciment et de sable pour la manutention de la fonderie. La reconnaissance du foyer par les sapeurs-pompiers accourus d'urgence, fut rendue difficile en raison de l'épaisse fumée qui se dégageait des divers objets amoncelés dans la cave. Un piquet de surveillance resta sur les lieu pour éviter tout retour du sinistre.

Les dégâts sont évalués de 50 à 100.000 fr., couverts par l'assurance.

Lire d'autre part, en informations générales : UNE IMPORTANTE CONFERENCE SUR LA T. S. F.

Phonographes

J. BARDIAUX, seule maison, 53, rue de Lannoy accréditée pour la vente des appareils et disques Pathé.

LUTHERIE :: JAZZ-BAND :: PIANO

Facilité de paiements. — Téléphone : 37-75

ROUBAIX, — MAISON DE CONFIANCE

LES MÉFAITS DU FROID

Et c'est l'âpre et cruel hiver, si dur aux malheureuses gens, aux vieillards, aux enfants.

Hier, il fit une victime vers 19 heures, alors que le vent implacable balayait, rageusement, les artères de la ville, M. Henri Delattre, 51 ans, zingueur, demeurant 10, Place du Trichon, suivait la rue de Lannoy.

Au moment où il atteignait la Place Sainte-Elisabeth, il fut pris par les rafales débouchant des rues adjacentes et, frappé de congestion, il s'affaissa.

M. le docteur Dispa vint lui donner ses soins, dans l'estaminet où il avait été transporté, et prescrivit son transfert d'urgence à l'hôpital La Fraternité, où il fut admis.

MAINTENANT...

JE VOIS CLAIR !

grâce à...

JOSE FRIBOURG

Opticien-Spécialiste

" A l'Optomètre "

18 bis, Grande-Rue, ROUBAIX

LUNETTERIE OPTIQUE

ORDONNANCES — RÉPARATIONS

LES POCHARDS

Des agents ont sévi contre quelques « pochards » trop tapageurs. C'est ainsi que les disciples de Bacchus ci-dessous, se virent dresser contravention :

Louis L..., 28 ans, sujet polonais, demeurant en garni rue des Longues Haies, 200, qui causait du scandale et chantait à tue-tête, avec son camarade, dans le même état, Barthélémy M..., 51 ans, même adresse.

M. Louis H..., 64 ans, tisserand, rue Carpeaux. Ils ont, tous, été conduits au violon municipal.

ESTOMAC

Foie-Intestin

Si vous avez une digestion difficile, ballonnements, aigreurs, vomissement, douleurs dans le creux de l'estomac, dans le bas des côtés, points dans le dos et sous le sein gauche, coliques, syncopes, vertiges, rêves, cauchemars, manque d'appétit, constipation ou selles trop abondantes. Soulagement garanti ou argent remboursé. Demandez-nous des preuves sr place. Herboristerie

BONTE TOURCOING-FRESNOY 315, rue du Blanc-Seau, 315

LE GALA DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

La soirée, en tous points délicieuse, que le Comité de propagande du Timbre antituberculeux, offrit jeudi soir, à l'Hippodrome-Théâtre, a obtenu un vif succès. Non pas que les places avaient été occupées. Mais elles étaient prises et par cette manière qui satisfait à la bienfaisance en sacrifiant l'art, le but était atteint.

Regrettons-le, cependant. D'abord pour les admirables artistes qui, bravant la rigueur de la saison et le « plateau » mortel de l'Hippodrome-Théâtre, ont dû prodiguer leur talent, et quel talent, devant un nombre restreint d'auditeurs.

« Je te ferai jouer devant un parterre de rois », disait un jour un orgueilleux monarque à un comédien renommé. Ce fut devant un parterre des rois de la bienfaisance et de la solidarité que se prodiguèrent, avec une passion généreuse, digne de l'œuvre — et on le sentait — les grands artistes que nous aimons et pour leur talent et pour leur splendide générosité.

M. Chavin, l'aimable et distingué chef de Cabinet, représentant M. Hudelo, préfet du Nord, présida cette soirée artistique, entouré de MM Lebas, maire de Roubaix ; Sory, adjoint au maire, président du Comité Roubaisien du Timbre anti-tuberculeux ; Verbeurgt, adjoint ; Lerouge, vice-président du Bureau de Bienfaisance, Hirsch, du Comité et d'autres encore, qui se consacrent avec une belle ardeur, à l'œuvre tant poursuivie.

M. Duhemel Albert, dirigea l'orchestre. C'est dire à quelle perfection il atteignit, interprétant « Vesontio » de Ratez et l'ouverture si bellement nuancée du « Barbier de Séville ».

Arrêtons-nous un instant au charme de Mme Anghel, qui interpréta, en grande cantatrice, la séduisante et subtile valse de « Mireille », le grand air de la « Traviata ». La voix est chaude, généreuse, étendue, agréable

Voici une exceptionnelle mezzo : Mme de Swetska. Elle émeut par la plénitude sonore d'un organe qui est splendide dans tout le registre. Et quel registre ! C'est une voix faite de puissance, de majesté et presque de solennité. Elle va, large et pure, détonnant un spécial relief au grand air de « Samson et Dalila » et au morceau divin de Schumann : « J'ai pardonné ».

M Tongue a triomphé, avec une grâce facile, du grand air de Sigourd : « Le bruit des chants s'éteint dans la forêt immense » et de l'Africaine : « Pays merveilleux ».

M de Quiek a glané un beau succès dans « Paillasse » et « L'Africaine ».

Et voici, simple et prenant, maître de l'archet qu'il anime et du violoncelle qu'il fait parler en une langue impeccable, M. Georges Lechantre. Avec MM Dusaussoy et Carpentier, qui exécutèrent une « Tarentelle » pour flûte et clarinette, il se tailla un bien beau succès.

La soirée fut complétée par « Poil de Carotte », l'étude un peu poussée de Jules Renard, où brillèrent Mlle R. Désiré, Mmes Mescure et Coket, M. Verschet.

Le 3e acte de « Werther » permit à Mmes de Swetska et Anghel de se faire chaleureusement applaudir à nouveau, ainsi qu'à MM. Tongre et de Quick, de glaner de nouveaux succès.

Au Foyer du Théâtre, entre les deux parties, MM. Sory, Chavin, Lebas, entourés des membres du Comité du Timbre antituberculeux, tinrent à remercier les dévouements qui font effective et heureuse leur œuvre et les magnifiques artistes du Théâtre Royal de Gand, qui la parent de leur art si séduisant et si unanimement apprécié.

Dans la région du Nord, 10.000 gaténistes ont, cette année, échangé leur installation contre un poste à lampes. Faites comme eux et, si vous désirez utiliser des éléments de marque, demandez conseil aux Etablissements C.A.P., 51, rue de Paris, à Lille, constructeurs du Poste « Radio-P.T.T.-Nord ».

Consommateurs de Gaz

Préservez immédiatement vos compteurs contre la gelée.— Société Roubaisienne d'Eclairage, rue de Tourcoing, 58, à ROUBAIX.

LAVEUSES

DU CONSTRUCTEUR A L'ACHETEUR

200 machines chêne ou pichpin, dont 50 modèles (avec volant, 155 fr., avec moteur 165 fr.), tordeuses 1 plus grande largeur, 100 fr., garantie 5 ans : J. OLIVIER BRASSART, 166, rue de Paris, TOURCOING (près Gare des Francs).

On porte à domicile (gratuitement).

STATISTIQUE DES INCENDIES EN 1928

Au cours de l'année 1928, cent trente et un appels de secours (contre 143 en 1927) sont parvenus à la caserne des sapeurs-pompiers.

Ils se répartissent comme suit :

Feux de cheminée, 42 ; de placard, 1 ; de décombres, 1 ; de plancher, 1 ; de cloison, 1 ; de cave, 4 ; de cuisine, 4 ; Feux de rez de chaussée, 1 ; de chambre, 6 ; d'appartement, 2 ; de combles, 2 ; de grenier, 5 ; de grenier à fourrages, 2 ; de hangar, 3 ; de fournil, 1 ; d'écurie, 1 ; de maison, 2 ; baraquement, 1 ; établissements industriels, 10 ; ateliers de menuiserie, 1 ; ateliers d'ébénisterie, 2 ; de magasins de déchets, 8 ; magasin de chaussure, 1 ; voitures automobiles, 3 ; église (sacristie), 1 ; cinématographie, 1 ; palissade, 1 ; traverses de chemin de fer, 1 ; court-circuit, 1 ; fuite de gaz enflammé, 1 ; explosion d'un appareil frigorifique, 1 ; sauvetage de personnes dans un tramway tombé dans le canal, 1 ; sauvetage de chevaux, 6 ; renflouement de bateaux, 1 ; inondations, 4 ; demandes de reconnaissance, 5 ; fausses alertes, 2.

Dans ces chiffres il y a lieu de comprendre 11 incendies dans les communes environnantes : 4 à Wattrelos, 3 à Croix, 2 à Leers, 1 à Lys-lez-Lannoy, 1 à Toufflers.

Dégâts pour Roubaix. — Assurés : 7 millions 650.000 francs dont 5 millions 500.000 fr. pour l'usine Hannart-Motte et Marquette, boulevard d'Armentières, 163 (contre 2.153.000 fr. en 1927). — Non assurés : 29.500 francs.

Insignifiants, 63 ; moins de 1.000 fr., 17 ; de 1.000 à 10.000 fr., 14 ; de 10.000 à 20.000 fr., 3 ; de 20.000 à 50.000 fr., 11 ; de 50.000 à 100.000 fr., 6 ; de 100.000 à 200.000 fr., 3 ; de 200.000 à 300.000 fr., 2 ; de 500.000 à 5.500.000 fr., 1.

Moyens d'extinction. — Feux éteints avant l'arrivée des secours, 16 ; au moyen d'extincteurs, 2 ; de couvertures mouillées, 2 ; de seaux d'eaux, 4 ; pompe à main, 6 ; d'une lance, 11 ; de deux lances, 12 ; de trois lances, 4 ; de quatre lances, 7 ; de cinq lances, 1 ; de huit lances, 1.

Avertissements. — 12 sinistres ont été annoncés par des exprès ; 8 par la police ; 10 par les avertisseurs publics ; 8 par téléphones privés ; 93 par le central téléphonique ; 46 sinistres sont survenus entre 6 heures et midi ; 14 de midi à 14 heures ; 41 de 14 à 21 heures ; 30 de 21 heures à 6 heures du matin.

Appels de secours par mois. — Juillet, 16 (période de grande chaleur) ; décembre, 13 ; novembre, 12 ; mai, 12 ; février, 11 ; juin, 11 ; les autres mois, 7 ou 8.

Utilisation des engins. — L'autopompe a été employée 8 fois dans le courant de l'année ; la grande échelle une fois, et la chèvre de sauvetage deux fois.

Pour tous les sinistres, une longueur totale de 15.400 mètres de tuyaux a été développée.

Accidents. — En apportant les premiers secours, huit personnes ont été brûlées légèrement ou ont contracté des blessures légères. Un ouvrier a subi un commencement d'asphyxie. Deux personnes sont décédées des suites de brûlures graves (un enfant de 11 ans et un homme de 28 ans, incendie du 12 mai, rue de Charleroi).

D'autre part, un sapeur a été blessé légèrement et un sous-officier a subi un commencement d'asphyxie au cours des travaux de sauvetage.

Au cours des sinistres, deux personnes ont été sauvées par les sapeurs.

Il n'y a eu aucun chômage à enregistrer des suites des incendies dans le courant de l'année.

HALLES CENTRALES

Pour quelques jours seulement, grande vente-réclame avec baisse sur toutes les marchandises, à la boucherie Destoop-Carrette, étal 100-101 (face aux rues Jeanne-d'Arc et Pierre-Motte). Un cadeau utile sera offert à tout acheteur pendant les jours de cette vente-réclame.

FUNÉRAILLES CIVILES

On nous fait part du décès de M. Louis Catteau, survenu à l'âge de 46 ans, en son domicile.

Ses funérailles civiles auront lieu samedi à 3 heures. Assemblée à la maison mortuaire, rue Bourcicaut, maison Fervaques, n° 5.

LE PRIX DE LA VIANDE

Cour des viandes en cheville, semaine du 31 décembre 1928 au 5 janvier 1929. — Bœufs, vaches et génisses : 1re qual., 9 fr. à 10 fr., extra jusqu'à 12 fr. 50 ; 2e qual., 7 fr. à 8 fr. 50 ; 3e qual., 4.50 à 6 fr. 50.

Taureaux : 1re qual., 6 fr. 75 à 8 fr., extra jusqu'à 8 fr. 50 ; 2e qual., 5 fr. 75 à 6 fr. 50 ; 3e qual. 4 fr. 50 à 5 fr. 50.

Sociétés et Comités

MÉDAILLÉES DU TRAVAIL. — L'Association des médaillées du travail de Roubaix, tiendra sa première assemblée générale le 6 janvier dans la salle des ventes de la Chambre de Commerce de Roubaix, mise gracieusement à la disposition des médaillées par M. le Président.

Le paiement des cotisations se fera à 9 h. 30 et la séance commencera à 10 heures. M. Ley, administrateur du Consortium assistera à l'assemblée.

ANCIENNES ÉLÈVES DE L'ECOLE DES FILLES, RUE DU COQ FRANÇAIS. — Bibliothèque dimanche tombola entre les élèves présentes.

COECILIA ROUBAISIENNE. — Ce soir, à 20 heures au local chez M. Dubus, répétition générale.

ASSOCIATION DES ANCIENNES ÉLÈVES DE L'INSTITUT SÉVIGNÉ. — Bibliothèque, dimanche à l'école de 11 heures à midi.

CLUB DES X. — Répétition générale, à 20 h.

COMITÉ DES FÊTES DE L'EPEULE. — Les membres du Comité sont invités à se réunir le samedi 5 janvier, à 14 heures, au siège, 210, rue de l'Epeule, pour assister aux funérailles de Mme Louis Roussel.

AMICALE ARCHIMEDE. —Sont de service de 10 h. à 12 h 30, au Cercle : Ménagne père et J. Dervaux ; bibliothèque : Vanstenkiste. Permanence : Vilette.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Françoise Caretta, place du Progrès, 30. — Paule Hespel, de Lannoy, rue boulevard de Camphrai, 60. — Claude Gerbaudringhien, rue de Cartigny, 65. — Yvette Smet, rue Rubens, 99 — Marguerite Pollitte, rue de l'Alma, 163.

Publications. — Jean Toulotte, chirurgien-dentiste, à Lens (P.-de-C.) et Renée Honoré, s.p., rue de Lannoy, 101. — Achille Barrasse, tapissier à Tourcoing et Lucienne Masurelle, coiffeuse, rue des Longues Haies, 37. — Germain Selosse, peigneron à Herseaux (B.) et Agnès Lenart s.p. rue du Fort, 17. — Gustave Deman garçon de café à Potlez (B) et Julia Bouchez, bonnetière, rue de Babylone, 14. — Eugène Fleurquin, magasinier, rue de Lille, 249 et Marie DeVriendt, employée de commerce à Croix. — Joseph Dépontieu, employé de commerce, rue Voltaire, 126, et Maria Jansson, s.p. à Rosendaël.

Décès. — Emile Thienpont, 36 ans, rue de Denain 99 bis, c. Degrieck, 3 — Victorine Watteau, Vve Boelens, rue St-Antoine, 42 bis. — François Ballereau, 54 ans, rue du Nouveau Monde, 11. — Henri Fruit, 42 ans, rue de l'Ommelet, 58.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES, 49, rue Sébastopol, Roubaix. Cercueils, Décors funèbres, Démarches, Organisation complète de Convois. Téléphone : 3-06.

WATTRELOS

MUTUELLE-RETRAITE DE LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Les cotisations du 1er trimestre 1929 seront perçues dimanche prochain, de 10 heures à midi, au siège de la Société, café Decroix, 15, Grand'Place.

AMICALE DU PLOUYS. — Demain dimanche, à 14 heures, réunion de la Commission.

A14 h. 30, réunion mensuelle de tous les membres. Troisième séance du concours de tir à la carabine. Prêt de livres de la bibliothèque. Jeux divers.

CROIX

INSCRIPTION DE LA CLASSE 1929. — L'inscription des jeunes gens nés du 1er janvier au 3 juin 1909 inclus aura lieu à la Mairie, rez-de-chaussée, aujourd'hui samedi, dans l'ordre suivant : Lettres A à D, de 14 à 14 heures ; C à L, 15 à 16heures ; M à Z, 16 à 17 heures. Ils devront être munis de leur livret de famille.

COURS D'ESPERANTO. — Le 9 janvier, un cours d'espéranto s'ouvrira à l'école des garçons place de la République à Croix. Le cours mixte aura lieu les mercredis, de 19 h. à 20 h. 30. Pour tous renseignements s'adresser à M. Cartier, école Victor Hugo et à M. Douchez, 154, rue Carpeaux à Wasquehal.

TAXE D'APPRENTISSAGE. — Des imprimés sont à la disposition des intéressés à la Mairie, Bureau de la Population.

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Willem Renée, rue Hoche, 2.

WASQUEHAL

Lire, d'autre part, en « Informations générales » : UN TOURQUENNOIS, MUTILE DE GUERRE, SE BRULE LA CERVELLE.

LYS

ARRESTATION D'UN VAGABOND. — La gendarmerie a arrêté dans une briqueterie, vers 4 h. du matin, Georges Ishard, 22 ans, sans domicile ni argent.

FLERS-BREUCQ

UN MOTOCYCLISTE TAMPONNÉ PAR UNE CAMIONNETTE

Vendredi vers 11 h. 30, un motocycliste, M. A. V., de Toufflers, suivait le boulevard de Lille-Roubaix venant de la première ville

A hauteur de la Planche Epinoy, le motocycliste vira. Derrière lui, une camionnette de la maison Dubus Defrennes, 7, place Barthélémy-Doré, à Lille, arrivait, qui le tamponna, le projetant à quelques mètres.

Le motocycliste fut contusionné légèrement à l'épaule et à la jambe gauche ; la machine a subi quelques avaries.

L'enquête de la gendarmerie a démontré la responsabilité du conducteur de l'auto, qui a refusé de donner son nom et son adresse aux témoins de l'accident et à sa victime.

HEM

A PROPOS D'UN ACCIDENT DE TRAMWAY. — M. De Waele Maurice, victime d'un grave accident de tramway que nous avons relaté en son temps, nous signale qu'il n'est pas apprétendu mais employé et que ce n'est pas à la suite d'une discussion avec le fameux « comme on l'avait dit à tort, qu'il a traversé brusquement la chaussée, il a accompli ce geste parce qu'il croyait avoir le temps de passer d'un trottoir à l'autre.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A l'usine Bécremieux Quint et Fils, rue des Brouleries à Hem, Mme Dupont Ghislaine, 26 ans, épileuse, demeurant rue du Pape, à Templeuve (Belgique), plaie de la main gauche par écharde de bois ; 10 jours de repos.

A LA MAIRIE. — M. le Maire informe la population qu'il est visible en Mairie tous les jours de la semaine de 10 h. 30 à 11 h. 30, sauf les dimanches et jours de fêtes, et qu'il ne recevra dorénavant à son domicile particulier que pour des cas urgents.

Dernière heure sportive.

Le 5e Tour éliminatoire de la Coupe de France de Football

La Fédération Française de Football Association nous communique le tirage au sort des matches du 5e tour éliminatoire de la Coupe de France 1928-29.

1. O. Lillois contre C.O. Billancourt. — 2. F.C. Tourcoing contre R.C. Strasbourg. — 3. R.C. Arras contre U.S. Quevillaise. — 4. U.R. Dunkerque-Malo contre U.S Suisse. — 5 Stade Roubaisien contre Stade Havrais ; 6. F.C. Rouennais contre Iris Club Lillois. — 7. Havre A.C. contre A.F. Garenne-Colombes. — 8. S.S.R Petite-Rosselle contre R.C. Roubaix. — 9. C.A Messin contre F.C. Dieppois. — 10. F.C. St-Louis contre A.S. Valentigney. — 11. F.C. Bischwiller contre U.S Boulogne. — 12. A.S. Strasbourg contre S.C. Rémois. — 13. A.S. Audincourt contre Stade Français. — 14. U.S. Belfortaine contre O. Ardéslen. — 15. U.S. Annemasse contre S.O. Montpellierains. — 16 C.A.S.G Paris contre U.S. Tourcoing. — 17. C.A. Enghien S.O.E. contre Amiens A.C. — 18. U.S Vésinet contre F.C. Mulhouse. — 19. S.O. Est contre U.S. Servannaise. — 20 R. Club de France contre Drapeau de Fougères. — 21. Club Français contre A.C. Arles. — 22. Red Star Olympique contre A.S Cherbourgeoise Stella. — 23. Stade Quimperois contre C.A. Paris. — 24. C.S.U.B Angers contre Stade Montois. — 25. Vélocé Vannetais contre Stade Rennais U.C. — 26. R.C. Deportivo Espagnol contre S.C. Nîmes. — 27. U.S. Cazerienne contre O. Marseille. — 28 C.G.C. Nice contre Stade Bordelais U.C. sur terrain de l'O. Marseille. — 29 F.C. Salin de Giraud contre S.C. Bastidienne, sur terrain de l'A.C. Arles. — 30 A.S. Cannes contre F.C. Grasse. — 31. F.C. Sète contre U.S. Persan. — 32. Stade Raphaëlois contre E.S. Juvisy.

FEUILLETON DU 5 JANVIER 1929. — N° 48

le docteur rouge

ROMAN D'AVENTURES ET D'AMOUR PAR Jules Mary

— Eh bien ! ce n'est pas dommage, murmura Flanquart, dont les jambes commençaient à se raidir, en voilà une station !! Qu'est-ce que tout cela signifie ?...

Il n'eut pas le temps d'y réfléchir longtemps.

Jean More entra, tout à coup, sous bois Le commissaire, craignant de le perdre, se mit à courir, pénétra derrière lui dans les broussailles et ne fut pas peu étonné d'apercevoir le monomane qui grimpait doucement à un chêne...

— Tiens ! tiens ! dit Flanquart... pas bête, le bonhomme, et pas si naïf que j'avais pensé... Est-ce qu'il m'aurait vu, par hasard.. et voudrait-il me jouer un tour de sa façon ? Le monomane resta un quart d'heure perché sur son arbre, et Flanquart qui l'observait attentivement — et qui n'était pas loin de lui — ne remarqua rien, sur son visage, qui indiquât le soupçon, la crainte, ou l'envie d'échapper à la police.

Est-ce que ce serait pour s'amuser qu'il grimpe ainsi sur les chênes, comme un écureuil ?... ou bien, cet olibrius voudrait-il tout simplement ma « faire poser » ?

Jean More redescendit et se mit à errer au travers du bois, passant dans les broussailles sans s'inquiéter de ses vêtements qui s'en allaient en lambeaux.

On eût dit vraiment — à en juger par les apparences — qu'il n'avait qu'une idée en tête : ennuyer le commissaire de police et le fatiguer par des tours et des détours.

Mais Flanquart était entêté.

Il tint bon.

Jean More revint sur la route et, tranquillement, un peu calmé par l'ombre rafraîchissante de la forêt, reprit le chemin de Foucherolles — du même pas mesuré, raide et automatique.

Et Flanquart continua de le filer.

Le termier ne commit pas d'autres bizarreries pendant le trajet

Et le commissaire put aisément se flatter qu'il n'avait pas été aperçu, une seule fois, depuis Rambouillet, car le paysan n'avait pas détourné la tête.

Arrivé à la ferme du château, Jean More alla droit à la maison d'habitation.

Deux ouvriers, Riquelot et Magloire, et une paysanne, Clotilde Panvret, étaient là, appuyés contre le limon d'une voiture et furent saisis d'étonnement en apercevant leur maître.

Ils se regardèrent avec effroi.

C'était eux, on se le rappelle, qui avaient déposé contre Jean More, et c'étaient leurs dépositions, relatant les seuls indices